

Mise à jour le 01/06/2026

Filière métier

Administration - Comptabilité -gestion - RH

DSCG : Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

Sur 2 ans

CERTIFIÉ PAR
le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

STATUT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE : de 15 à 29 ans (*1)
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : à partir de 16 ans (*2), Statut étudiant possible (avec périodes de stages)

RYTHME DE L'ALTERNANCE
2 jours CFA / 3 jours en entreprise

*(*1) Par dérogation, certains publics de + 30 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage.*
*(*2) Les règles du contrat de professionnalisation diffèrent selon l'âge.*

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le ou la titulaire du DSCG sera capable de :

• Interpréter, d'exploiter et d'analyser des informations financières à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires.

Le ou la titulaire du diplôme a acquis des compétences techniques dans les domaines suivants :

• Comptabilité
• Finance
• Contrôle de gestion
• Droit des affaires, droit social, droit fiscal
• Informatique
• Management
• Anglais appliqué aux affaires
• Culture économique

POURSUITES D'ÉTUDES

• Diplôme d'Expertise Comptable (Bac+8)
• Spécialisation en Master 2
• École de commerce

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

• Auditeur·rice interne
• Collaborateur·rice ou chargé·e de mission en cabinet
• Contrôleur·euse de gestion
• Responsable Administratif·ve et Financier·ère
• Expert·e-comptable stagiaire

CONTENU DE LA FORMATION

• Analyser et interpréter l'ensemble des opérations comptables et financières
• Concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques
• Produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes
• Conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns, d'intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités, de produire et d'exploiter les informations de gestion, de gérer les ressources financières de l'entité
• Savoir négocier avec les tiers ou assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social • Rechercher dans la documentation technique les réponses à une question et communiquer les résultats de son travail

LIEUX D'EXERCICE DE L'ACTIVITE

Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, entreprises, PME et groupes de sociétés , structures associatives couvrant tous les secteurs d'activités.

MISSIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES À L'APPRENTI·E PAR L'ENTREPRISE

• Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises
• Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet
• Conseil en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations
• Supervision, tenue et consolidation des comptes d'entités et de groupes • Révision et appréciation des comptabilités
• Présentation des comptes annuels et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes
• Mise en oeuvre du plan d'audit annuel d'une structure ou supervision de missions d'audit interne ou externe
• Contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise
• Tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fond de roulement…

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Participer au processus d'inscription FDME

Être titulaire d'un DCG, DECF, master ou tout autre diplôme admis en dispense du DCG.

- Nous contacter pour toute autre situation

APTITUDES SOUHAITÉES

Aucune

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

840 heures sur 2 ans

TARIFS

- **en alternance :** coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

Selon le niveau de prise en charge, un complément de financement (reste à charge) est demandé à l'entreprise

- **financement personnel** : nous contacter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique - Présentiel – Distanciel synchrone

ÉVALUATION

Contrôle continu – Examen blanc – Mises en situation – Positionnement – Examen final ponctuel

HANDICAP

-Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
-Accès à la formation et adaptation, contacter notre référent·e handicap : mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

par capitalisation de 7 unités d'enseignement conservées pendant 8 sessions
UE1: Gestion juridique fiscale et sociale
UE2 : Finance
UE3 : Management et contrôle de gestion
UE4 : Comptabilité et audit
UE5 : Management des systèmes d'information
UE6 : Anglais des affaires
UE7: Mémoire

ÉQUIVALENCE

Information bientôt disponible

PRÉINSCRIPTION en ligne ICI

INFOS FILIÈRE TERTIAIRE site de Massy : 01 69 19 46 00 – tertiaire.m@fdme91.fr

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA FDME
Inscription depuis le site internet www.facmetiers91.fr
Délais d'accès de 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature

